

Les relations publiques

De façon très large, les relations publiques peuvent être définies comme un ensemble de techniques de communication destinées à développer une relation de confiance et d'adhésion entre les leaders d'opinion, les élus, les pouvoirs publics et la structure organisatrice.

Le rôle des relations publiques est de saisir toutes les occasions pour développer des relations privilégiées avec les personnes présentant un intérêt dans le but de véhiculer une image positive et d'inciter le public à se déplacer.

Les relations publiques font appel à des moyens de communication multiples. Ainsi, les outils des relations publiques sont par exemple : Réceptions, vernissage, inauguration, événement.
les mailings, le courrier, le téléphone.
etc.